AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

7 JUIN 1983

EDITION DU LIMOUXIN N° 7

Rédigée en collaboration avec les techniciens de la CAVALE, du Syndicat de défense du cru et du CIVAM

OIDIUM : Ne relachez pas votre attention vis à vis de cette maladie.

Sur les vignes sensibles, un traitement doit être réalisé.

Avant la floraison, avec un produit de synthèse (Bayleton 5 ou Rubigan 4) ou avec du soufre micronisé mouillable.

A la pleine floraison, à l'aide d'un poudrage au soufre à 40 kilos/hectare.

Nous vous rappelons qu'après la floraison les doses de Bayleton 5 et de Rubigan 4 changent :

Bayleton 1,5 kilo/hectare - Rubigan 0l,450/hectare

Les cadences sont de 14 jours pour ces deux spécialités et ne devraient pas excéder 10 jours pour les soufres micronisés mouillable (à 12 kilos,5/hectare)

MILDIOU : Voir bulletin n° 5.

BOTRYTIS : Si vos vignes sont dans une situation sensible au botrytis et si vous n'avez pas encore réalisé votre traitement (de couverture) contre le mildiou utilisez de préférence une spécialité contenant du folpel.

TORDEUSES : Les sorties de Tordeuses sont généralisées; leur intensité varie cependant d'une situation à une autre. Il importe d'observer vos parcelles avant traitement.

Pour les produits à utiliser, consulter notre avis n° 5.

DESHERBAGE DES VIGNES : Sur les plaques de mauvaises herbes vivaces ou persistantes (chiendent, liseron, etc....) une ultime intervention peut être réalisée jusqu'à la nouaison (retombée de la végétation) avec les spécialités à base de :

glyphosate (Round up)
aminotriazole ou association (nombreuses spécialités : Clairsol, Carazol etc....)

Tirage du 7 JUIN 1983 - 300 exemplaires

725

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : FREYDIER N° d'inscription P.P. 531 A.D